

Irène de Buisseret

**Interview d'Irène de Buisseret
par France l'Abbé pour l'émission *Femmes d'aujourd'hui*
diffusée sur les ondes de Radio-Canada
le 27 octobre 1970
[Transcription]**



I- Quand êtes-vous arrivée au Canada?

I de B- Je suis arrivée au Canada, si ma mémoire est fidèle, en 1945, je pense, ce qui ferait donc 25 ans et je suis allée immédiatement dans les Cantons de l'Est pour enseigner le français.

I- C'est une expérience assez difficile, je crois, que d'avoir à s'adapter à un nouveau contexte culturel et social?

I de B- Oui, en effet, je me rappelle certains épisodes qui me paraissent amusants maintenant, mais qui, à l'époque étaient assez pénibles, naturellement, parce que d'abord c'était dans un petit village qui s'appelait Dunham, tout près de Cowansville, que vous connaissez peut-être? Et Parisienne que j'étais, "maudite Française"! me v'là qui débarque! et puis, je suis plongée en plein Canada français. Personne ne m'avait préparée, personne ne m'avait prévenue, et je le déplore. Je

pense que les nouveaux immigrants devraient être préparés et sur le plan de la psychologie et, dans une certaine mesure, sur le plan de certains phénomènes, peut-être linguistiques. J'arrive et... je ne comprends pas.

I- Justement, quel type d'aide pourrait, selon vous, être apporté à ces personnes qui souhaitent s'adapter rapidement?

I de B- Je pense qu'il faudrait d'abord leur dire deux choses essentielles : que le Canada, ce n'est plus tout à fait le Canada de Maria Chapdelaine car, évidemment, les Français qui connaissent, croient-ils, le Canada, connaissent Maria Chapdelaine, ce qui est très bien, mais ce qui est quand même un peu incomplet. Et puis, je pense qu'il faudrait leur dire que le Canada – et surtout leur dire, peut-être – que le Canada, ce n'est pas la France. Je ne porte pas de jugement de valeur. Ce n'est pas à mon âge qu'on fait ces choses. D'ailleurs, étant à moitié Canadienne et à moitié... non, je devrais dire aux 9 dixièmes Canadienne et un dixième Européenne après 25 ans, je ne peux plus porter de jugement de valeur; je suis trop engagée. Mais je constate un fait; le Canada, ce n'est pas la France, ni sur le plan de la langue tout à fait, ni partant, sur le plan de la culture et de la civilisation. Il y a un fait de civilisation et un fait de culture qui, tout en ayant beaucoup de points communs, a des points de divergences assez importants pour qu'on prévienne les futurs Canadiens, ou les néo-Canadiens, ou les immigrants, appelez-les comme vous voudrez, pour qu'ils se disent "Montréal n'est pas Paris, ni Marseille, ni Lyon et les Montréalais et les Québécois ont leur culture à eux à laquelle ils ont droit et, mon Dieu!, si vous venez vous y installer, soyez prévenus et adaptez-vous de votre mieux.

I- Vous avez exercé simultanément et tour à tour les métiers de professeur, de traducteur, et...

I de B- Et d'écrivain, si l'on veut? Est-ce que c'est un métier? Je vous pose la question. C'est peut-être un, au fond.

- I- Je crois que c'est un métier, mais justement...
- I de B- Bon, je suis d'accord; d'un certain point de vue, on peut dire que c'est un métier, parce qu'il y a quand même une technique. La technique de l'écrivain, à ce point de vue là. Est-ce que vous me demandez ce que je préfère des trois?
- I- Il me semble que le travail principal qui vous a occupée d'une façon régulière ç'a été la traduction?
- I de B- Certainement.
- I- Pourquoi ce choix?
- I de B- Vous savez, dans la vie, il n'y a jamais de choix tout à fait libre. Le libre arbitre, c'est très bien dans les traités de théologie, mais est-ce qu'il existe complètement dans la vie? Ce choix c'était d'abord parce que j'aime la langue sous tous ses aspects, mais j'aurais pu aussi bien m'orienter vers l'enseignement, voyez-vous, et enseigner la langue, ce que je fais d'ailleurs par raccroc ou par intérim, comme Aramis était mousquetaire par intérim. Mais justement où je veux en venir, c'est que ce choix, en partie, a été aussi infléchi par les circonstances. J'ai enseigné la langue et puis j'ai reçu un jour une lettre – j'étais à Edmonton à l'époque, à l'Université – comme "Assistant Professor". (Je vous laisse le soin de traduire la chose en français.) Et là, j'ai reçu une lettre dont je n'ai jamais découvert l'auteur, car c'était une lettre circulaire envoyée d'Ottawa à Edmonton, me disant "le gouvernement canadien a besoin de traducteurs, est-ce que cela vous intéresserait"? Suivaient les conditions et le traitement. Cela m'intéressait à l'époque.
- I- C'était de la traduction de l'anglais au français?
- I de B- On ne précisait pas. On disait "le gouvernement fédéral a besoin de traducteurs." J'ai supposé que c'était surtout de l'anglais au français. Je n'ai pas eu tort. Et je suis venue. J'ai tout abandonné à Edmonton, et je suis venue. Ce n'était pas un

coup de tête : la lettre est arrivée au bon moment. J'avais passé deux ans dans l'Ouest, un endroit admirable, mais vieille Européenne que je suis, que j'étais, vieil animal des pays tempérés, le climat de l'Ouest me tuait littéralement. Et les hivers et les étés, voyez-vous. Alors, je suis venue, je suis devenue traducteur et me voilà traducteur 20 ans après.

I- On est souvent porté à croire que faire de la traduction, c'est purement une technique, qu'il n'y a pas de créativité qui entre en jeu.

I de B- Ah! C'est une question extrêmement complexe que vous soulevez là. Voyez-vous, Vinay et Darbelnet, je n'ai pas à vous dire qui ils sont, tout le monde a lu ou parcouru leur livre admirable "La stylistique comparée" – Les deux professeurs qui sont nos maîtres à tous disent : "On parle trop d'art dans la traduction. La traduction, en réalité, c'est une technique." Et ils basent toute leur oeuvre, qui devrait être la Bible de tout traducteur, sur l'exposé de cette technique justement. MM Vinay et Darbelnet ont raison en un sens : C'est une technique. Un traducteur doit d'abord être un technicien. Sur ce point, je m'incline devant eux. Mais je dirais qu'il doit aussi être autre chose. Deux autres choses. Je vous en prie, vous alliez me demander quelque chose?

I- Justement, en tant qu'écrivain, est-ce qu'il n'y a pas une contradiction entre...

I de B- Oui et non. La deuxième chose, d'après moi, qu'un traducteur doit être – je parle dans l'idéal, vous comprenez bien, naturellement – il doit être d'abord un homme ou une femme, un être humain, je pense, cultivé, le plus cultivé possible. Parce que quand vous traduisez, par exemple, d'anglais en français, ce ne sont pas des mots que vous traduisez, ce n'est pas seulement une langue que vous transposez; c'est une culture – ou deux cultures que vous devez connaître à fond, dans tous leurs aspects et où vous devez trouver des équivalences. Qu'est-ce que c'est que des cultures? Des prises de position, des mythologies et des attitudes. Est-ce que vous me permettriez de préciser en vous donnant un exemple concret? Il y a un livre très

célèbre de Angus Wilson, qui s'appelle "Anglo-Saxon Attitudes", phrase d'ailleurs tirée de "Alice au pays des merveilles"; et cette attitude anglo-saxonne se traduit, bien entendu, dans le domaine de la langue, car la langue est un phénomène de culture. Alors, si un député anglophone se lève à la Chambre et dit, par exemple : "Mr. Speaker, this subject, I am not entirely ignorant of what it is all about". Eh bien, si, moi, comme traducteur, je pense pouvoir traduire : "Monsieur l'Orateur, je n'ignore pas absolument tout ce qu'il y a à savoir là-dessus", je trahis.

I- Et quel serait l'équivalent?

I de B- Eh bien, l'équivalent d'un Canadien francophone, ou d'un Français, ou d'un Européen de langue française serait probablement : "Monsieur l'Orateur, cela, ce domaine, c'est ma partie, et je crois assez bien m'y connaître". S'il veut atténuer, il dira peut-être, "je crois"; très souvent, il ne le dira pas. Alors, voilà un problème de traduction qui se pose mais qui est, comme nous le disions tout à l'heure, en réalité, un problème de civilisation, voyez-vous. Alors, le traducteur doit donc avoir cette culture dont nous parlions. Parce que s'il ne traduit que des mots, il ne traduit rien. Ou il traduit mal et il fait des contresens. Et le troisième aspect, et là, je reviens à ce que vous me demandiez. Oui, je pense que dans un certains sens, un traducteur doit être un écrivain, parce que l'acte créateur se pose dans les deux cas : un écrivain crée et un traducteur aussi. Mais il y a peut-être antagonisme, que vous avez, je crois, pressenti, car vous avez demandé s'il n'y a pas contradiction. Il y en a une dans un sens, parce que l'écrivain, qu'est-ce qu'il fait? Il exprime son style et, par style, je n'entends pas seulement sa syntaxe, ni le choix de son vocabulaire, j'entends sa personnalité. Vous savez, selon Buffon, "le style c'est l'homme même". Alors, il exprime ce qu'il est, lui, son essence. Le traducteur ne peut pas tout à fait faire cela. Il doit exprimer l'essence de celui qu'il traduit, donc, en réalité, il y a un compromis indispensable. Il y a des limites pour le traducteur. Mais il peut quand même créer. Il peut quand même créer justement en retrouvant le ton, le style, la cadence, le nombre, le registre – appelez cela comme vous voudrez – de celui qui s'est exprimé dans la langue de départ, pour en arriver à une

“transpolation”, une transposition dans sa langue à lui, qui est la langue d’arrivée. Alors, pour résumer, je dirais, en troisième lieu, que ce n’est peut-être pas écrivain que le traducteur doit être; je dirais qu’il doit être artiste; ce n’est peut-être pas tout à fait la même chose.

I- Mais alors, est-ce qu’inversement, l’écrivain ne risque pas de souffrir de s’adonner à un métier qui risque de drainer une certaine forme de son invention?

I de B- Ah! Bien sûr, l’écrivain, on peut dire que c’est un medium lui-même. Et là nous rejoignons votre question qui me remet à l’idée une citation très intéressante. C’est une pensée de Proust qui, comme vous le savez, a été superbement traduit par Scott Moncrieff. Proust a dit : Qu’est-ce que c’est qu’un écrivain, en somme? Un écrivain, c’est un traducteur. Parce qu’un écrivain, en donnant un peu de sa substance, de son essence vitale, exprime en traduisant ce qu’il en a en lui, il exprime l’univers. Alors, voyez-vous, c’est très profond, cette pensée de Proust. Alors, écrivain et traducteur, en somme, se rejoindraient en venant d’extrémités opposées.

I- Vous n’allez tout de même pas me faire croire qu’ils sont complémentaires!

I de B- Mais ils le sont peut-être à un certain point de vue. Pour élargir un peu, peut-être, la position, je dirais qu’on ne fait jamais bien ce qu’on fait que si on fait ou si on est plus. Par exemple, si je veux bien enseigner le catéchisme, il faudrait presque peut-être que je sois théologien. Si je veux bien enseigner l’arithmétique élémentaire, il vaudrait peut-être mieux que je sois mathématicien, ou que j’aie de bonnes notions de mathématiques avancées. Et nos hommes politiques, quand sont-ils bons hommes politiques? À mon sens, ils sont non seulement politiciens – Dieu sait si le terme est péjoratif en français! – je veux dire s’ils ne sont pas seulement hommes politiques mais s’ils sont économistes, financiers, sociologues, psychologues, anthropologues, et tout ce que vous voudrez. Et je dirais que justement pour être bon traducteur, il faut être bien autre chose aussi.

I- Vous venez de mettre au point un Manuel du traducteur à l'usage des Canadiens. Pourquoi y a-t-il une nécessité d'avoir un Manuel à l'usage des Canadiens?

I de B- Je pense que si je vivais en France, en Angleterre ou en Allemagne, j'aurais probablement fait un Manuel à l'usage des indigènes. Parce que dans notre milieu canadien-français, comme dans tous les milieux, il y a certaines distorsions, déformations, faiblesses, maladies, si l'on veut, qui sont propres à notre milieu même. Et après presque 25 ans de métier, j'ai constaté que ces déviations de la langue et du métier sont toujours les mêmes. Ce n'est pas parce que Paul fera telle ou telle faute, ou Jeanne en fera une autre, ce n'est pas cela qui m'a fait écrire ce livre. C'est parce que ce sont toujours les mêmes fautes faites par tout le monde, que ce soit les régionalismes abusifs, ou les archaïsmes envahissants, ou les faux-amis un peu trop persistants, ce sont toujours les mêmes qui relèvent leurs vilaines têtes.

I- Croyez-vous que le fait d'avoir une formation extérieure, si je peux dire, d'avoir quand même une conception de la langue qui est différente peut-être jusqu'à un certain point de la nôtre, vous permet d'observer plus facilement?

I de B- Peut-être, au début, oui. Certainement, comme observateur de l'extérieur, comme disait Voltaire, je pense, de l'épicycle de Mercure. Cela m'a permis de voir certaines faiblesses qu'après 25 ans, je ne vois plus ou que je n'aurais plus vues, si je n'en avais pas pris note immédiatement, voyez-vous. Alors, là, maintenant, un peu à cheval sur les deux, je pense que, grâce au crayon et aux notes que j'ai prises, j'ai assez de recul, de détachement et d'objectivité pour voir justement les problèmes qui sont de chez nous. Alors, il y a cela. Cependant, dans ce Manuel, qui est entre les mains d'un éditeur de Montréal, qui voulait le publier et puis s'est ravisé, parce que l'argent, les frais, vous savez, c'est toujours le même problème chez nous, mais qui m'a redemandé le manuscrit et qui doit me donner la réponse à la fin du mois. D'ailleurs, si vous permettez, j'ouvre une parenthèse. Il voudrait le publier parce que, dit-il, ce ne serait pas seulement pour les traducteurs. Moi, je

l'ai appelé, le "Manuel du traducteur", mais lui pense qu'étant donné les circonstances et l'état des choses, cela nous servirait à tous, tous ceux qui doivent se débrouiller ou se mouvoir dans les deux langues. Alors, ce que j'allais dire, si ce Manuel, un jour, paraissait, et s'il y avait une deuxième édition – vous m'excuserez, je vais probablement dire des choses très amusantes, là – mais enfin, il est permis de rêver – alors, je voudrais y ajouter un chapitre spécial à l'usage des Européens, à l'usage des Européens francophones qui arrivent de plus en plus nombreux, qui, au gouvernement fédéral, viennent grossir les rangs des traducteurs, qui apportent leurs problèmes d'Européens, leurs déviations européennes qui ne sont pas les mêmes que celles des Canadiens, naturellement. Et les Européens ont des faiblesses qui ne sont pas assez mises en relief, je pense. Ils sont peut-être plus à l'aise, ils sont moins ligotés que nous parce qu'ils n'ont pas nos craintes, ils n'ont pas subi pendant toute leur vie la pression d'une masse anglophone; mais, ils brodent, ils brodent... car quand on porte le flambeau de la culture et de la civilisation, il faut broder, il faut aussi beaucoup citer. Par exemple, un anglophone dira ou écrira : "This is a situation which is rather difficult". Un Canadien-français dira, avec plus ou moins de bonheur dans l'expression : "Voici une situation un peu difficile". Très bien. Mais pour un Français, huit fois sur dix, cela lui paraîtra insuffisant; alors, il va amener toutes sortes d'allusions littéraires, mythologiques, pour faire bien dans le tableau. Car, le Français, on lui a appris à briller; il faut briller à tout prix. Alors, un Français mettra quelque chose comme : "La situation, comme aurait dit Pic de la Mirandole, si ce n'est la Marquise de Sévigné, est évidemment très délicate". Alors le réviseur : "Pic de la Mirandole"... mais il n'est pas question de cela, dans le texte? "Oh! Mais peu importe, n'est-ce-pas, cela fait bien". Ensuite, le Français a la manie de la précision. Cartésien. Alors que l'anglais est vague. Encore une attitude anglo-saxonne. L'anglais est vague à dessein, très souvent. Il ne veut pas préciser. Parce que ce n'est pas dans son intérêt. Alors, il va employer en anglais une expression extrêmement vague. Il faut la rendre d'une façon vague. Car s'il voulait préciser, il l'aurait très souvent fait. Mais le Français de France, habitué à une précision, à une clarté aveuglante, à la Voltaire, vous savez, à la Descartes, va préciser d'instinct. Parce que c'est comme cela qu'il a été

conditionné. Et cela peut causer des désagréments très, très dangereux parfois. “Mais je n’ai pas dit cela, dit le Ministre. Vous m’avez fait dire une chose que je n’ai pas dite”. “Mais vous auriez dû le dire”, répond le maudit Français. Alors, voyez les malentendus.

Source : Interview d’Irène de Buisseret par France l’Abbé pour l’émission *Femmes d’aujourd’hui* diffusée sur les ondes de Radio-Canada le 27 octobre 1970. N° du film : 1-3226-0958. Durée : 16 min, 45 s. U. d’O., CRCCF, film S63/1/1,2.